

LMD ? QUEL TUTORAT ?

Achab Djamila / MAA
Université Mustafa Stambouli
Mascara, Algérie

Résumé

Cette réflexion cherche à décrire et à expliquer les composantes de l'action tutorale à l'université. Un travail mené pendant une durée de trois années consécutives auprès d'étudiants de premier cycle universitaire et auprès de leurs tuteurs, nous avons recueilli des données à partir de questionnaires. L'examen des regards croisés de tuteurs et d'étudiants tutorés fait ressortir la spécificité d'une médiation pédagogique qui n'atteint pas son but mais qui, parallèlement, met à l'avant des tentatives originales de constitution «sur le tas» d'un espace possible d'adaptation pédagogique. De l'analyse émerge la nécessaire adaptation de l'action tutorale aux spécificités des «métiers d'étudiants».

Mots clés : *tutorat, LMD, stratégie d'enseignement et d'apprentissage, pratiques universitaires.*

Introduction

L'entrée à l'université est, pour les étudiants, une période d'initiation ou d'accommodation (Coulon, 1997; Galland et Obert, 1996). L'étudiant doit alors être en mesure de gérer de nombreuses situations sociales spécifiques (inscription,

recherche de module, repérage des modalités d'examen). Il est aussi amené à réadapter ses pratiques d'études à des formes variées de situations pédagogiques (cours magistraux, travaux dirigés, etc.). Devant cette situation de reconstruction contextualisée des savoir-faire techniques, stratégiques et cognitifs, les étudiants développent des profils différenciés d'actions.

Cette hétérogénéité des comportements, dans les cours ou en dehors des cours, est intéressante à aborder pour mieux décrire l'action des étudiants et expliquer les éléments constitutifs d'une pratique d'études que d'autres appellent un «métier». Pour traiter de cette différenciation des modalités d'actions, plusieurs études ont voulu décrire les stratégies d'apprentissage des étudiants dans les cours (Boulet, Chevrier, 1996; Frenay, Noël, Parmentier, Romainville, 1997). D'autres ont étudié cette période d'un point de vue plus sociologique afin d'approcher les pratiques des étudiants dans une globalité sociale (Cam et Molinari, 1998).

Mais, dans les deux perspectives, les pratiques autonomes d'études «au-delà du cours» apparaissent comme un élément discriminant dans les conduites des étudiants et dans les parcours de réussite (Alava, Clanet, 2000). Le renforcement de ces pratiques d'études et de conduites sociales est au cœur des dispositifs de médiation et d'accompagnement mis en place par certaines structures universitaires. Le plus souvent c'est au cours des séances de méthodologie du travail universitaire, que ce dispositif se met en place. L'objectif des formateurs est d'aider les étudiants à prendre conscience de la spécificité du métier d'étudiant et donc d'adapter les stratégies d'apprentissage aux modalités d'études universitaires.

L'Étymologie du mot tutorat nous vient du latin tutor = défenseur, protecteur, gardien. D'autres termes sont proposés

pour celui-ci tel le terme : *mentor*, utilisé au Québec (le mentor est un pair, non un enseignant), ou celui d'*animateur facilitateur* : Cette dénomination fait référence à une des fonctions du tuteur, l'accompagnement méthodologique. Cette expression s'inscrit en opposition avec la vision de l'enseignant comme transmetteur d'un savoir. Et enfin des termes en anglais : *tutor, coach, e-moderator*.

Le tutorat dans les textes officiels

La note d'orientation du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique relative à la mise en œuvre de la réforme des enseignements supérieurs, janvier 2004, stipule que : « *La réforme de l'Enseignement Supérieur se veut globale dans sa conception, participative dans sa démarche, progressive et intégrative dans sa mise en application* ».

Concernant le tutorat, la note décrète : La mise en place de dispositifs d'accompagnement des étudiants ; Un dispositif d'accompagnement et de tutorat est prévu pour aider l'étudiant à définir et réaliser son parcours et enfin, un accompagnement plus actif des étudiants : un parcours et une spécialisation progressive nécessite des possibilités régulières de faire le point et se réorienter.

Le processus du tutorat est donc une des priorités du système LMD, l'est-elle réellement ? Et si oui, ce tutorat est-il efficace et efficient ?

Il existe plusieurs formes du tutorat ; selon les époques, le tutorat a revêtu plusieurs acceptions en même temps qu'il a désigné différentes personnes comme "tuteur".

Le tutorat recouvre, plusieurs types d'activités, parmi lesquelles :

Le tutorat professionnel : dans le cadre de la formation professionnelle en alternance, les étudiants passent une partie

importante de leur temps en entreprise. Ils ont chacun un tuteur (également appelé "maître de stage" et qui fait partie de l'entreprise) qui les accueille et les renseigne sur le fonctionnement de l'entreprise, mais aussi les accompagne dans les tâches à réaliser au cours de leur stage.

Le tutorat universitaire : L'unité d'enseignement : Méthodologie de la Recherche Universitaire(MRU), englobe deux types de méthodologie : méthodologie disciplinaire et méthodologie générale.

L'accompagnement en méthodologie disciplinaire est le tutorat du même nom : disciplinaire assuré par des enseignants ou des étudiants de deuxième ou de troisième cycle qui accueillent ceux de première année. Ils les aident pour l'inscription dans les modules et leur font visiter les services de l'université. Mais il s'agit également d'un tutorat méthodologique : accompagnement d'un petit groupe d'étudiants sur les méthodes de travail et de révision. Par contre, l'accompagnement en méthodologie générale est appelé également, tutorat général qui se subdivise en :

1. Tutorat en Méthodologie documentaire,
2. Tutorat en Méthodologie informatique,
3. Tutorat en Méthodologie sur le projet professionnel.

Dans le cadre de notre article, nous nous intéresserons uniquement au tutorat disciplinaire. Celui-ci, se définit par :

Tutorat et cours supplémentaires : Le tutorat n'a pas vocation à se substituer à l'enseignement dispensé en cours, travaux dirigés ou travaux pratiques. Le tuteur doit considérer que les cours sont déjà dispensés par des spécialistes. Son rôle n'est pas d'apporter des connaissances ou d'autres explications, et, encore moins celui de réaliser des cours particuliers, car cela pourrait engendrer des problèmes au lieu d'en résoudre. En effet, à vouloir se substituer au professeur, le tuteur risque

d'interférer avec les explications et les méthodes des enseignants, risque de dire des erreurs dans la discipline, d'entrer en conflit avec les professeurs, faire le travail à la place des étudiants.

Le tutorat : aide au travail : Le tuteur dans son aide au travail universitaire doit faciliter aux étudiants les tâches à accomplir. Vygotsky (pédagogue russe) a montré que tout individu qui apprend peut mener à bien une tâche dépassant pourtant à priori ses capacités personnelles, si un tiers lui crée des conditions facilitant la réalisation de cette tâche. Après Vygostky, Bruner, théoricien de l'apprentissage par la découverte a développé le concept de médiation sous diverses appellations, dont le tutorat et l'étayage (scaffolding) qu'il définit comme étant l'ensemble des interactions de soutien et de guidage mises en œuvre par un partenaire –expert pour aider l'apprenant à résoudre seul son problème. Le tutorat doit également consister en une forme d'enseigner, c'est-à-dire à prendre des méthodes de travail comme objet de connaissances. Le tuteur dans son aide au travail universitaire doit faciliter aux étudiants les tâches à accomplir Il s'agira d'arriver à faire formuler ces méthodes et ces connaissances aux étudiants. Pour cela, plusieurs techniques permettent d'aider les étudiants à s'exprimer sur leurs méthodes de travail : Le questionnaire, la simulation, l'auto observation, le débat, l'échange de pratiques. Ces techniques permettront au tuteur d'avoir à éviter de « plaquer » sa propre méthodologie mais plutôt de partir du « vécu » des étudiants pour adapter la méthodologie adéquate.

Le tutorat, un échange : Les séances de tutorat peuvent être individuelles ou collectives. Dans le cas du tutorat individuel, deux logiques d'attitudes s'offrent au tuteur : une logique du conseil ou une logique de l'écoute.

Dans la première logique, le tuteur doit mener un entretien directif pour amener progressivement la formulation d'une proposition d'action à l'étudiant.

Ces interventions peuvent se placer dans une grille à six échelons :

Information, exploration : c'est poser des questions pour avoir des informations sur le problème qui est formulé pour mieux le cerner.

Interprétation : c'est poser des questions sur un des points évoqués en ayant sa propre interprétation.

Support affectif : dire à l'étudiant qu'il le comprend, ayant déjà vécu ce qu'il vit.

Evaluation, jugement : c'est porter un jugement positif ou négatif sur le problème.

Fourniture d'information : c'est donner des informations qui semblent pertinentes par rapport au problème.

Conseil : le tuteur arrive au terme du processus et donne un conseil à l'étudiant.

Dans la deuxième logique, le tuteur s'oblige à ne pas faire intervenir son interprétation de la situation, ni même chercher à la comprendre. Il ne fait qu'inciter l'étudiant à aller plus loin dans l'expression de son problème. Le tuteur doit écouter l'étudiant, l'inciter à répéter, reformuler ce qu'il dit.

Concernant les compétences à faire acquérir à l'étudiant par le tuteur, elles seraient au nombre de onze compétences selon G. Bonnichon et D. Martina (1997) est qui sont : Prendre des notes ; Ranger ses cours ; Faire une fiche de révision ; Apprendre un cours ; Passer un oral ; Travailler en groupe ; Cerner un sujet ; S'organiser durant une épreuve ; Présenter un travail ; Planifier son année et enfin, s'auto évaluer.

Nous allons présenter en exemple trois compétences à faire acquérir à l'étudiant par le tuteur.

1 Prendre des notes ; dont l'objectif de cette compétence est de mettre en œuvre des techniques permettant de prendre l'essentiel d'un cours puis de le compléter.

Que prendre en notes ? Comment réduire un message ? Comment présenter ses notes ? Comment retravailler ses notes ? L'évaluation de cette compétence consistera à apprendre un cours dont l'objectif est celui de connaître les procédures d'apprentissage les plus efficaces pour soi ;

La première étape sera de trier une série de questions d'examen, des exercices dans les livres, de les proposer aux étudiants, puis leur demander de les classer en justifiant ce classement.

2 La deuxième étape sera de poser à l'ensemble la question suivante : Comment faites-vous pour apprendre un cours ?

C'est-à-dire connaître : Les conditions (lieu, temps) ; La mémorisation (avec le cours et sans) ; Etude de documents (ajouter dans le cours des documents supplémentaires ou choisir un nouveau doc et l'étudier avec le cours) et pouvoir rédiger une synthèse.

Pour évaluer cette compétence l'on pourra demander aux étudiants de mesurer le temps nécessaire pour retrouver une feuille donnée et comparer les résultats durant la séance de tutorat ; demander aux étudiants s'ils ont changé de système de rangement depuis la séance de tutorat ; d'échanger sur l'impact du système de rangement au niveau de la facilité d'apprendre et enfin, de comparer la fréquence de rangement des cours chez soi entre les étudiants.

3 Faire une fiche de révision : L'objectif est d'apprendre à réorganiser les connaissances d'un cours pour en favoriser la mémorisation et le transfert. Pour cela on donnera aux étudiants à analyser un document en distinguant les faits particuliers, des notions qui s'y rattachent. Exemple : classez en deux colonnes, les faits particuliers (données, exemples, anecdotes, relation de

faits réels) et les notions (idées, concepts, lois interprétation). Pour évaluer cette compétence, on demandera aux étudiants de produire une fiche sur un cours précis, de le photocopier et le distribuer à chaque membre du groupe, puis on compare et on complète. On peut également produire en tutorat la traduction graphique d'une notion ou plusieurs au choix. Et enfin, corriger un devoir, une production à l'aide des fiches de révision des étudiants.

Dans notre travail de recherche, les résultats des questionnaires proposés aux étudiants sur le tutorat ont montré que :

Les étudiants fréquentent les séances dans le but de trouver des réponses à des problèmes pédagogiques immédiats. Dans le but d'être écoutés : « *Le tuteur est plus proche de l'étudiant, plus à son écoute* ». Dans le but d'échanger : « *Le tutorat c'est plus de dialogue* ». Pour la plupart des étudiants interrogés, le tutorat leur a permis l'échange et l'écoute. Cependant les objectifs effectifs du tutorat à savoir l'apport pédagogique et méthodologique ne sont pas réalisés. La formation du tuteur à ce jour, reste à faire, car si le tuteur à présent est le médiateur, la question de savoir s'il éveille la capacité à s'auto-former car, nous l'avons observé, les demandes des étudiants et les réponses pédagogiques des tuteurs restent très proches de l'entraînement à la maîtrise de contenus disciplinaires. Le travail sur les méthodes d'apprentissage autonome est très marginal. On peut cependant poser l'hypothèse qu'il est difficile de penser par soi-même quand les connaissances de base dans les matières étudiées sont fragiles et quand le sujet doute de ses capacités de réussite. Le tuteur est aussi celui qui va inciter l'étudiant à entrer en relation avec l'enseignant, avec ses pairs, avec les représentants des divers services universitaires et sans doute œuvrer à son intégration par le contact avec des personnes ressources. Tout cela reste à accomplir dans le cadre d'une formation des tuteurs.

Conclusion

On ne peut généraliser au stade de notre travail, les conclusions des pratiques de tutorat à l'ensemble des formations, chacune d'entre elles possédant leur spécificité. Le type de public auquel elles s'adressent, le mode d'organisation qu'elles mettent en place, l'institution à laquelle elles sont rattachées et les modalités d'encadrement qu'elles privilégient sont autant de paramètres qui influencent la nature même du tutorat qui est mis en œuvre. Nous retiendrons que les tuteurs et apprenants qui ont participé à notre enquête considèrent d'une manière quasi unanime le tutorat comme un élément essentiel d'un dispositif de formation mais malheureusement relativement sommaire voir non appliqué. Quant à la formation les préparant au tutorat, les tuteurs interrogés disent qu'elle est inexistante. Alors quand va-t-on s'atteler d'abord à l'information et ensuite à la formation ?

BIBLIOGRAPHIE

1. Alava, S., Clanet, J. et Trinquer, M.P. 1999. *Hétérogénéité et réussite dans le premier cycle universitaire: conditions perçues et effectives des pratiques d'études et d'enseignement, rapport de recherche commandité par le Comité national de coordination de la recherche en éducation*. Presses du Mirail, Toulouse.
2. Avanthé A. 2014. *La Dynamique du Tutorat: Les passeurs de compétences*, Broché.
3. Barnier, G. 2001. *Le tutorat dans l'enseignement et la formation*. Paris : L'Harmattan.
4. Baudrit, A. 1999. *Tuteur: une place, des fonctions, un métier?* Presses Universitaires de France, Paris.
5. Baudrit A. 2007. *Le tutorat : Richesses d'une méthode pédagogique*, Broché.
6. Bodoczky C. 2009. *Comment pratiquer un tutorat de qualité ?* Broché, traduit par Henrion, A.
7. Bonnichon, G. 1997. *Tutorat: méthodologie du travail universitaire ?* Paris : Vuibert.
8. Boulet, A., Savoie-Zajc, L. et Chevrier J. 1996. *Les stratégies d'apprentissage à l'université*. Presses de l'Université du Québec.
9. Cam, P. et Molinari, J.P. 1998. *Les parcours des étudiants*. La Documentation française, Paris.

10. Cathia, P. 2013. *Le tutorat de pairs dans l'enseignement supérieur*, Broché.
 11. Coulon, A. 1997. *Le métier d'étudiant*. Presses universitaires de France, Paris.
 12. Frenay, M., Noël, B., Parmentier, P. et Romainville, M. 1997. *L'étudiant apprenant: grilles de lecture pour l'enseignement universitaire*. De Boeck, Bruxelles.
 13. Galland, O. et Obert, M. 1996. *Les étudiants*. La Découverte, Paris.
 14. Langevin, L. 1996. *Pour une intégration réussie aux études postsecondaires*. Les Éditions Logiques, Montréal
- « De certains néologismes dans la presse algérienne : cas de la rubrique "Tranche de vie" d'El Guellil », Anul III, Nr. 2 (4) 2010 – Actele conferinței internaționale *Lexic comun / lexic specializat - Neologie și politici lingvistice*.

ملخص

أل.م.د. ؟ أي وساطة تربوية ؟

يهدف هذا البحث إلى تحليل وتفسير مكونات حركة العملية التعليمية الجامعية، الذي دام ثلاث سنوات متتالية مع طلبة جامعيين في الطور الجامعي الأول. ولتحقيق هذه الغاية اقتضت خطتنا الإجرائية جمع المعطيات الأساسية انطلاقاً من الاستبيانات المنهجية التي أعدت لهذا الغرض، فضلاً عن الفحص الدقيق، الذي أبان عن وجهة نظر المدرسين والطلبة، وسلط الضوء على خصوصية الوساطة التربوية التي لم يتضح هدفها بعد، إلا أنه وضع بالموازاة في المقدمة محاولات أصيلة لمكونات ستبرز على أرضية الميدان في فضاء ممكن للتأقلم البيداغوجي، الذي يتمظهر من التحليل الذي ستتكشف أهميته من الفعلي الوسيط مع فعل البرنامج التعليمي الذي يحدد (مسار الطلاب)

الكلمات المفتاحية ؛ الوساطة التربوية، لمد، استراتيجيات التعليم، استراتيجيات التعلم، الممارسات الأكاديمية.

Abstract

LMD ? Which tutoring ?

This reflection tries to describe and explain the components of the action tutorial university. Work carried out during three years from undergraduate university and with their tutors, we collected data from questionnaires. The exam of viewpoints of tutors and students tutored highlights the specificity of pedagogical mediation does not accomplish his objective but at the same time put in front of the original constitution attempts "on the job" of a possible adaptation educational space. Analysis emerges the need to adapt the action to the specific tutorial "business students."

Keys word: *tutoring, LMD, teaching and learning strategy, university practices*